

CATALOGUE FORMATION

MASTERE SPECIALISE MANAGER DES ÉTABLISSEMENTS HOTELIERS



ESETH Business School est un établissement d'enseignement supérieur soumis au contrôle pédagogique de l'état, via l'Académie de Paris. ESETH dispense des formations en Management de la durabilité allant de Bac à Bac +5, en présentiel et à distance, en formation initiale et continue.

- Numéro de déclaration d'activité est le, enregistrée auprès du préfet de la région Ile de France.
- Numéro SIRET

FORMATION CERTIFIANTE

01-60-05-58-30

contact@emsp-bs.fr - admissions@emsp-bs.fr

Présentation

Le Mastère Spécialisé Manager des Établissements Hôteliers (MH) de l'ESETH est un diplôme inscrit au RNCP, Niveau 7 qui forme en 1 an des cadres supérieurs et des dirigeants capables d'assumer la responsabilité globale (stratégique, financière et opérationnelle) de structures d'hébergement variées, allant du boutique-hôtel indépendant à la chaîne internationale.

Cette formation s'adapte parfaitement aux besoins de Responsables en charge des structures hôtelières, qui sont à la recherche de collaborateurs créatifs, passionnés, curieux et motivés.

Le Mastère Spécialisé MH de l'ESETH permet d'être très opérationnel dès votre première expérience professionnelle. Des cours, conférences, Masterclass, Business Games assurés par des professionnels, experts dans leurs métiers.

La mise en relation avec notre réseau d'entreprises partenaires haut de gamme pour effectuer votre alternance.

Certification

Titre enregistré au répertoire national des certifications professionnelles

Prérequis

NIVEAU(X) DE RECRUTEMENT

Bachelor/Licence et Bac+4

Prérequis :

Le Mastère Spécialisé Manager des Établissements Hôteliers (MH) de l'ESETH est accessible aux titulaires d'une Licence/Bachelor ou tout autre diplôme de niveau 6 et en 2^{ème} année Mastère, aux candidats ayant une validation de Mastère 1 ou d'une dérogation du certificateur.

Accès sur étude de dossier et éventuellement entretien.

FORMATION CERTIFIANTE

01-60-05-58-30

contact@emsp-bs.fr - admissions@emsp-bs.fr

Objectifs

Le Mastère Spécialisé Manager des Établissements Hôteliers (MH) de l'ESETH est un diplôme reconnu par l'État de niveau 7 qui vise à atteindre les objectifs suivants :

- ❖ Former à la conception de plans d'affaires et de stratégies de développement à long terme pour l'établissement, en tenant compte de son positionnement sur le marché
- ❖ Développer les compétences de leadership pour inspirer, motiver et diriger des équipes multidisciplinaires et multiculturelles. Maîtriser les techniques de management interculturel et de gestion des talents
- ❖ Préparer à piloter les projets de transformation et à gérer les crises.
- ❖ Maîtriser l'analyse financière spécifique à l'hôtellerie et le contrôle des coûts.
- ❖ Comprendre les mécanismes d'investissement, de financement, et d'évaluation d'un actif immobilier hôtelier
- ❖ Acquérir une expertise poussée dans la fixation des prix dynamiques, la gestion des canaux de distribution et l'optimisation globale du revenu
- ❖ Savoir gérer activement la réputation en ligne, analyser les retours clients et concevoir des parcours clients optimisés pour la fidélisation
- ❖ Maîtriser l'intégration et l'utilisation des systèmes de gestion hôtelière, des outils de CRM et des plateformes de Business Intelligence pour l'aide à la décision
- ❖ Maîtriser les standards de qualité de service dans tous les départements et mettre en place des indicateurs de performance et des procédures pour garantir cette excellence.

Méthode pédagogique et évaluation

Modalités d'évaluation :

Études de cas et/ou tests et/ou dissertations et/ou analyses de texte et/ou QCM et/ou évaluation orale et/ou travaux de recherche / Contrôle continu / Bilan de l'alternance et des compétences (écrit + oral) / Soutenance des mémoires / Évaluation professionnelle en entreprise

Documents récapitulatifs de la formation :

Supports de Cours (formats PDF, et/ou Word et/ou PPT), des études de cas et/ou des supports audios et vidéos, d'éventuels exercices à faire en cours de formation

Durée et Financement

DURÉE DES ÉTUDES :

- 1 an pour les étudiants titulaires d'un Mastère ou d'un Mastère 1 ou diplôme équivalent.

FORMATION CERTIFIANTE

01-60-05-58-30

contact@emsp-bs.fr - admissions@emsp-bs.fr

Modalités et délais d'accès

Délais d'accès

- ❖ Les inscriptions pour la rentrée de septembre 2025 se déroulent du 01 mars au 20 septembre 2025
- ❖ Les inscriptions pour la rentrée décalée de Janvier 2026 se poursuivent jusqu'au 18 du mois de décembre

Modalités

L'accès à nos formations peut être initié :

- ❖ Par l'employeur,
- ❖ A l'initiative du salarié avec l'accord de ce dernier,
- ❖ Par un étudiant ou son tuteur légal
- ❖ Alternance possible à partir de la 3e année

Après remplissage de la fiche d'inscription, notre école s'engage à vous répondre dans un délai de 72 heures.

Si la formation nécessite des prérequis, nous vous proposerons alors, et ce quel que soit le mode de financement que vous envisagez, un test de connaissance et/ou un entretien de positionnement (par appel téléphonique ou en visioconférence) et/ou une étude de votre dossier.

Cette formation ne possède pas d'équivalence et de passerelle

Les étudiants qui entrent en première année doivent obligatoirement valider tous les blocs de compétences

POURSUITES D'ÉTUDES

Ce Bachelor a une finalité professionnelle et débouche donc sur un emploi. Vous avez aussi la possibilité de vous inscrire en première année de Mastère

FORMATION CERTIFIANTE

01-60-05-58-30

contact@emsp-bs.fr - admissions@emsp-bs.fr

Débouchés

- ❖ Directeur(trice) d'Hôtel ou de Résidence de Tourisme
- ❖ Directeur des Opérations
- ❖ Directeur Adjoint
- ❖ Directeur Résident
- ❖ Directeur de Zone / Régional
- ❖ Revenue Manager
- ❖ Responsable du Contrôle de Gestion Hôtelier
- ❖ Responsable de la Qualité et des Standards
- ❖ Consultant(e) en Hôtellerie et Tourisme

Rythme : 2 jours en formation et 3 jours en entreprise

FORMATION CERTIFIANTE

01-60-05-58-30

contact@emsp-bs.fr - admissions@emsp-bs.fr

Programme

Rythme : 2 jours en formation et 3 jours
en entreprise

2^{EME} ANNEE

La formation MH de l'année de spécialisation est organisée en deux (2) blocs :

AXE 1 : MATIERES DE SPECIALISATION

Semestre 1 :

- ❖ Management de projets
- ❖ E-commerce et gestion de la relation client
- ❖ Gestion opérationnelle
- ❖ Management des équipes Management Hôtelier
- ❖ Prospection et développement de partenariats commerciaux
- ❖ Stratégies marketing
- ❖ Business Game

Semestre 2 :

- ❖ Droit social et contraintes éthiques
- ❖ Gestion des urgences et des crises
- ❖ Management des opérations commerciales
- ❖ ISO 14001 et Management environnemental
- ❖ Stage (obligatoire)
- ❖ Business Game

❖ AXE 2 : EXIGENCES DE CERTIFICATION (Facultatif)

- ❖ Validation des blocs de compétences :

Bloc 1 : Créer et développer un projet d'entrepreneuriat numérique avec l'aide de l'IA

Bloc 2 : Concevoir un projet numérique dans une démarche UX Design en s'adaptant à l'IA

Bloc 3 : Conduire un projet numérique en méthodologie agile, élaborer son cahier des charges fonctionnel et ses spécifications techniques

Bloc 4 : Élaborer une stratégie e-marketing et de communication d'un projet d'entrepreneuriat numérique avec l'aide de l'IA

Bloc 5 : Réaliser des études et rédiger des rapports en intelligence économique et stratégie d'entreprise

Rythme : 2 jours en formation et 3 jours en entreprise

FORMATION CERTIFIANTE

01-60-05-58-30

contact@emsp-bs.fr - admissions@emsp-bs.fr

Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap



Référent handicap : Stéphane NOAH

Téléphone : 0160055830

Mail : Stephanenoah@emsp-bs.fr

Contacts

Mail : contact@emsp-bs.fr / admissions@emsp-bs.fr

Numéro : 0160055830

Les informations relatives au coût de cette formation sont accessibles en cliquant sur le lien suivant [Cette page](#)

Financement

- ❖ Le contrat d'alternance : l'entreprise s'acquitte des frais de scolarité en lieu et place de l'étudiant.
- ❖ Le Congé Individuel de Formation (CIF).
- ❖ L'aide individuelle à la formation (AIF), si vous êtes demandeur d'emploi
- ❖ Le financement personnel via un job étudiant ou un prêt bancaire.
- ❖ Vous avez la possibilité de payer vos frais de scolarité en plusieurs fois.
- ❖ Séminaire de recherche d'entreprises
- ❖ Coaching individuel
- ❖ Mise en relation avec les partenaires de l'école

Aide à la recherche d'entreprise

- ❖ Séminaire de recherche d'entreprises
- ❖ Coaching individuel
- ❖ Mise en relation avec les partenaires de l'école